

SMIRTOM  
DE LA REGION  
DE L'AIGLE  
61305 L'AIGLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	15
PRESENTS	9
VOTANTS	9

DATE DE LA CONVOCATION

12 septembre 2022

OBJET

Délibération N°2022-34

MARCHÉ

HOPITAL

AVENANT N°1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères  
de la Région de L'AIGLE

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-et-un septembre à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Ouen-sur-Iton sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Messieurs BERNARD, BIGNON, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, NETZER, PINART.

Etaient absents excusés : Mme LEONARD et Mr JUSZEZACK.

Egalement présents : Mr ROUSSEAU.

Monsieur GOUEDARD Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur NETZER rappelle aux membres du bureau syndical que le SMIRTOM collecte les déchets de l'hôpital de L'Aigle, de l'EHPAD Home Moulinois et de l'EHPAD L'Aiglontine via un marché public, depuis Mai 2021.

Lors de la révision de prix annuelle, des incohérences sont apparues dans la rédaction du marché.

L'avenant n°1 proposé corrige ces incohérences en précisant les valeurs des indices à prendre en compte en fonction de leur date de publication.

Cet avenant ne modifie en rien l'équilibre économique du marché.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau syndical à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant n°1 au marché de collecte des déchets de l'hôpital et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

